



BILINGUAL EDUCATION EXCHANGE – FRAIS DES COURS MODALITÉS ET CONDITIONS 2011-2012



1. Les frais des cours vous sont facturés tous les trimestres.
2. Les frais sont payables en totalité en début de chaque trimestre par chèque, en espèce, ou en ligne par PAYPAL (PAYPAL encourt une majoration de 5%). Vous avez aussi la possibilité de régler en trois fois si vous le préférez. Dans ce cas nous encaisserons un des chèques à la réception et les deux autres à un mois d'intervalle. Les chèques sont payables à l'ordre de **Bilingual Education Exchange**. Nous offrons cette option uniquement pour les paiements par chèque.
3. Quand 2 enfants ou plus de la même famille sont inscrits à BEE, le 1^{er} enfant payera le plein tarif, mais les autres enfants auront une réduction. Comme l'école de Notre Dame Eymet accueille nos cours, les enfants de l'école recevront une réduction aussi (veuillez référer à notre calendrier et prix pour plus de détails des réductions). Ces réductions s'appliquent aux enfants anglais apprenant à lire et à écrire dans leur propre langue et aux enfants français apprenant l'anglais.
4. Une fois le bulletin d'inscription rempli, nous vous enverrons une facture détaillée des frais pour votre famille avec la mode d'emploi de paiement. **Veuillez noter que tout paiement doit être effectué au début du trimestre. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de refuser l'accès aux cours à votre enfant.**
5. Nous sommes obligés de facturer un frais d'inscription annuelle de Septembre 2011 à Août 2012 s'élève à 30€ par famille (quelque soit le nombre d'enfants dans la famille et y compris les grand-parents), pour tous les cours y compris la chorale, Buzz et Storytime. Pour les élèves qui s'inscrivent au printemps, les frais d'inscription baisse proportionnellement à 20€, puis à 10€ pour ceux qui s'inscrivent en été. **Les frais d'inscription sont non remboursables dans le cas où on quitte BEE en cours d'année.**
6. Si vous ou un membre de la famille se retire définitivement des cours durant l'année scolaire, **il vous faudra un préavis écrit de 4 semaines.** Nous vous enverrons la solde qui devra être réglée sous 7 jours.
7. Toute annulation de cours de notre part vous sera signalée à l'avance et vous serez remboursés par la suite. Si vous avez prévu des absences, merci de nous les signaler à l'inscription et nous vous facturerons uniquement les cours que votre enfant prendra. Cependant, nous ne pourrons pas prendre en compte les absences de votre enfant dû à des circonstances imprévisibles, tel que la maladie, donc nous ne serons pas en mesure de vous rembourser.
8. **NB :** Le fait d'avoir rempli une feuille d'inscription ne garantit pas une place dans les classes BEE. Ceci dépend de nombre déjà existant des élèves par classe et de la disponibilité des enseignants. Si jamais il se trouve que nous n'avons pas de place pour vous, nous rembourserons vos frais d'inscription et vous offrons la possibilité de prendre adhésion à l'association, qui vous donne une priorité plus élevée quand une place se libère.

SIGNATURE

DATE